



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Haute-Corse

Commune : Oletta

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise paroissiale Saint-André

Monument(s)

Appellation : Eglise paroissiale Saint-André

Protection : classement

Arrêté : classement le 19/03/1979

Étendue de la protection : en totalité

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.